UNITÉ*TRAVAIL*PROGRÈS

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE



PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE CONGOLAISE

JUILLET 2022

SIGLES ET ABREVIATIONS IV
LISTE DES TABLEAUX V
LISTE DES GRAPHIQUES VI
PREFACE VII
AVANT-PROPOS VIII
RESUME ANALYTIQUE 10
CONTEXTE 11
RAPPEL SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE CADRAGE MACROECONOMIQUE 12
I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE EN 2021 13
I.1. Secteur réel 13
I.1.1 Croissance économique 13
I.1.2 Estimation de la richesse créée 16
I.2 Inflation 17
I.3 Finances publiques 18
I.4 Echanges extérieurs 20
I.5 Situation monétaire 21
I.6 Rappel sur les mesures économiques prises par le Gouvernement 21
1.6.1 Mesures pour faire face aux effets de la Covid-19 21
1.6.2 Mesures économiques prises en 2021 22
I.7 Echanges extérieurs avec les principaux partenaires 24
II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2022 ET 2023 27
II.1 Aperçu de la conjoncture 27
II.2 Perspectives économiques pour 2022 et 2023 29
II.2.1 Croissance 29
II.2.2 Inflation 33
II.2.3 Finances publiques 33
II.2.4 Compte extérieur 36
II.2.5 Situation monétaire 37
II.3 Bref aperçu des effets de la crise russo-ukrainienne 39
II.4 Mesures budgétaires et monétaires 39

II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND 41
II.5.1 Rappel sur les hypothèses retenues du PND 2022-2026 41
II.5.2 Analyse comparative de la croissance et du taux d'investissement 42
ANNEXES I
EQUIPE TECHNIQUE VIII

SIGLES ET ABREVIATIONS

BC	: Balance Commerciale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BM	: Banque Mondiale
BR	: Balance des Revenus
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CCA	: Caisse Congolaise d'Amortissement
CCMB	: Comité de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire
CPM	: Comité de Pilotage Monétaire
DGB	: Direction Générale du Budget
DGE	: Direction Générale de l'Economie
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FEC	: Facilité Elargie du Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
GFP	: Gestion des Finances Publiques
INS	: Institut National de la Statistique
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
LBC/FT	: Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
LFI	: Loi de Finances Initiale
LFR	: Loi de Finances Rectificative
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
PEM	: Perspectives de l'Economie Mondiale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PNG	: Position Nette du Gouvernement
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PREF-CEMAC	: Programme de Réformes Economiques et Financières de la CEMAC
SCC	: Solde du Compte Courant
STC	: Solde de Transferts Courants

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Branches d'activités du secteur secondaire (en %)..... 15
Tableau 2 : Branches d'activités du secteur tertiaire (en %) 15
Tableau 3 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA) 20
Tableau 4 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)..... 21
Tableau 5 : Principaux pays partenaires à l'exportation en 2021..... 25
Tableau 6: Principaux pays partenaires à l'importation en 2021 25
Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités 28
Tableau 8 : Croissance du PIB à prix constants (en %)..... 30
Tableau 9 : Secteurs d'activités (en%) 31
Tableau 10 : Recettes et dépenses (en milliards de FCFA)..... 36
Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers..... 38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la croissance du PIB réel (en %) 13
Graphique 2 : Evolution des branches d'activités du secteur primaire 14
Graphique 3 : Evolution des composantes de la demande (en %)..... 16
Graphique 4 : Répartition de la richesse créée selon le secteur pétrolier et hors pétrole 17
Graphique 5 : Evolution de l'inflation (en %) 17
Graphique 6 : Recettes et dépenses (en milliards de FCFA) 19
Graphique 7 : Répartition de l'encours de la dette en 2021..... 20
Graphique 8: Evolution des secteurs d'activités au premier trimestre 2022 27
Graphique 9 : Recettes réajustées (en milliards de FCFA)..... 34
Graphique 10 : Dépenses réajustées (en milliards de FCFA)..... 35
Graphique 11 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA) 37
Graphique 12 : Evolution de la croissance du PIB réel 42
Graphique 13 : Evolution de la croissance du PIB réel pétrole 42
Graphique 14 : Evolution du PIB réel hors pétrole 43
Graphique 15 : Evolution du taux d'investissement..... 44

PREFACE



L'économie congolaise sort d'une période de récession marquée par la crise économique et la pandémie de Covid-19, qui ont affecté profondément ses équilibres macroéconomiques, affichant une croissance du PIB réel de -6,2% en 2020 et -1,5% en 2021.

Reposant essentiellement sur le secteur pétrolier, l'économie congolaise présente des perspectives meilleures en 2022 et 2023. En effet, dans un contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale, en lien avec la crise russo-ukrainienne qui impacte négativement les circuits d'approvisionnement et perturbe le commerce international, l'économie congolaise génère plus de recettes qu'attendues grâce à l'envolée de cours du baril de pétrole.

Cette embellie intervient au moment où le Congo vient de se doter d'un plan de résilience pour juguler la flambée des prix des produits alimentaires et opérationnalise le plan national de développement (PND) 2022-2026 qui amorce la transformation structurelle de l'économie, en capitalisant les retombées de la mise en œuvre du programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que la prise en compte des objectifs du programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

Dans ce contexte, les prévisions élaborées par le comité de cadrage macroéconomique et budgétaire (CCMB), établies sur la base des prévisions des entreprises et les orientations de politique économique du Gouvernement contenues dans le PND 2022-2026, prévoient une reprise de l'économie nationale en 2022 (2,6%) et une accélération de la croissance en 2023 (6,0%).

Le rapport sur les perspectives de l'économie congolaise, élaboré par la Direction générale de l'économie, donne les détails de ces évolutions économiques entre 2021 et 2023. Document d'une portée nationale indéniable, il vise, entre autres objectifs, d'élargir la base des connaissances sur l'économie congolaise et de faciliter une prise de décision appropriée en matière de politique économique et d'investissement. Il s'adresse à la fois aux décideurs publics, aux partenaires en matière de développement, aux investisseurs privés et institutionnels, ainsi qu'aux chercheurs.

Je vous invite à en tirer le meilleur profit.

Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique
et de l'Intégration Régionale

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

AVANT-PROPOS



L'un des principaux défis de la direction générale de l'économie est la production et la publication régulière des documents à caractère économique importants et de qualité, susceptibles de faciliter la prise de décision aussi bien des autorités que des partenaires au développement.

L'élaboration des perspectives de l'économie congolaise s'inscrit dans une dynamique portée par la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 : « une économie forte, diversifiée et résiliente, pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible », qui opérationnalise la vision du Président de la République exprimée dans son projet de société « ***Ensemble, Poursuivons la Marche*** ».

Il a pour objectif d'informer les utilisateurs des statistiques officielles, notamment le Gouvernement et les partenaires au développement de l'évolution de la situation et des perspectives économiques. Ceci dans le but d'apprécier, sur l'économie congolaise, l'impact de la mise en œuvre des mesures prises par le Gouvernement et la poursuite de l'exécution du programme économique avec le Fonds monétaire international, soutenu par la facilité élargie du crédit (FEC).

Le présent document est structuré en deux grandes parties : la première analyse l'évolution de l'économie en 2021, et la deuxième présente l'aperçu de la conjoncture et les perspectives économiques pour 2022 et 2023.

Je voudrais à travers cette première édition, lancer un appel à l'endroit des partenaires techniques et financiers, de bien vouloir apporter leur soutien multiforme afin de pérenniser la production et la publication du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise.

La direction générale de l'économie reste ouverte et sera heureuse de recevoir toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité des prochaines éditions.

Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA

Directeur général de l'économie

RESUME ANALYTIQUE

Après deux années consécutives de récession, l'économie congolaise devrait renouer avec la croissance en 2022 (2,6%), qui se raffermirait en 2023 (6,0%). Ce dynamisme de croissance serait porté, d'une part, par le secteur pétrolier, en liaison avec la reprise de l'investissement et l'entrée en production du champ pétrolier BOATOU, d'autre part, par le secteur hors pétrole, du fait de la mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2022-2026 ; la poursuite de l'exécution du programme avec le Fonds monétaire international au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) ; ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

En raison du conflit russo-ukrainien, qui a occasionné une crise alimentaire mondiale, avec un effet d'entrainement sur les économies à forte dépendance aux importations des denrées alimentaires, l'inflation en République du Congo s'accentuerait et atteindrait la norme communautaire d'ici 2023 (3,0%), au cas où le Gouvernement connaitrait un relâchement dans la mise en œuvre du plan de résilience sur la crise alimentaire.

Certes la crise russo-ukrainienne a un effet négatif sur les prix des produits alimentaires de base, néanmoins elle permet à l'économie congolaise de générer plus de recettes que prévues dans la loi de finances exercice 2022, cela grâce à l'envolée de cours du baril de pétrole. Ainsi, la gestion des finances publiques devrait se solder par un excédent du solde budgétaire stabilisateur de la dette de 1 183,1 milliards de FCFA (11,8% du PIB). Cet excédent s'amenuiserait en 2023, pour ressortir à 888,4 milliards de FCFA, soit 8,1% du PIB, en rapport avec la régression des recettes pétrolières, suite à la baisse attendue du prix du baril de pétrole.

Les échanges extérieurs se solderaient par un excédent du solde du compte courant de 1 947,5 milliards de FCFA (19,4% du PIB) en 2022, en rapport avec essentiellement l'excédent de la balance commerciale. En 2023, l'excédent du compte courant devrait s'amoindrir pour s'établir à 1 336,9 milliards de FCFA, représentant 12,1% du PIB.

La situation monétaire sur la période 2022-2023 se caractériserait par : (i) une augmentation des avoirs extérieurs nets (32,8%) ; (ii) un accroissement des avoirs intérieurs nets (34,1%), et (iii) une progression de la masse monétaire (34,1%).

CONTEXTE

Après avoir été frappée par la pandémie à Covid-19, l'économie mondiale se trouve à nouveau menacée par les effets du conflit russo-ukrainien, venant perturber le dynamisme de la croissance projetée en janvier 2022 dans les perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI).

Sur le plan mondial, cette situation conflictuelle a provoqué l'envolée des cours des matières premières et des prix de certains produits alimentaires, occasionnant ainsi d'une part, la crise alimentaire mondiale et, d'autre part, l'augmentation des recettes pétrolières des pays producteurs de pétrole.

Sur le plan national, l'économie congolaise dont le pilier demeure le secteur pétrolier, a connu d'un côté, une augmentation de ses recettes pétrolières et de l'autre, une flambée des prix des produits alimentaires de base.

De ce fait, le Gouvernement, par décret n°22-370 du 29 juin 2022, a mis en œuvre le plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 dans le but de lutter contre la crise alimentaire mondiale, en maintenant un bon niveau d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires de base et en stabilisant les prix. Ainsi, pour prendre en compte les mesures contenues dans ce plan de résilience, le Gouvernement a décidé d'élaborer le projet de loi de finances rectificative 2022.

Par ailleurs, ces modifications interviennent dans un contexte où la République du Congo poursuit l'exécution de son programme au titre de la facilité élargie de crédit du FMI, dont la première revue fut satisfaisante, ainsi que la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

RAPPEL SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE CADRAGE MACROECONOMIQUE

Les travaux d'élaboration du cadrage macroéconomique ont été lancés, le 15 juin 2022, par le directeur général de l'économie, coordonnateur du sous-comité technique « prévisions macroéconomiques », dans le but de produire le rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire en 2022 (annexe de la loi de finances rectificative 2022).

Ce sous-comité a réuni les cadres venant de : (i) direction générale de l'économie ; (ii) direction générale du budget ; (iii) direction générale du plan et du développement ; (iv) Institut national de la statistique ; (v) direction des études et de la planification du ministère en charge des finances ; (vi) direction des ressources naturelles du ministère en charge des finances ; (vii) Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Le sous-comité a élaboré les prévisions sur la base des réalisations et des données collectées auprès des entreprises pendant l'enquête de conjoncture du premier trimestre 2022, qui s'était déroulée du 9 au 22 mai 2022. A ces données s'ajoutent les statistiques issues du ministère des finances, notamment la production pétrolière et le projet de la loi des finances rectificative 2022, amendé en conseil des ministres.

Les résultats des prévisions élaborées par ce sous-comité ont fait l'objet d'une validation pendant la réunion, à laquelle ont pris part : (i) le conseiller à la relance économique et à la prospective du ministre chargé de l'économie ; (ii) le conseiller économique du ministre chargé des finances ; (iii) le conseiller à la statistique du ministre chargé de l'économie ; (iv) le directeur général de l'institut national de la statistique ; (v) le représentant du directeur général du plan et du développement ; etc.

Ainsi, le processus d'élaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire fut participatif, car tous les acteurs du CCMB ont été impliqués dans l'élaboration et la validation des prévisions.

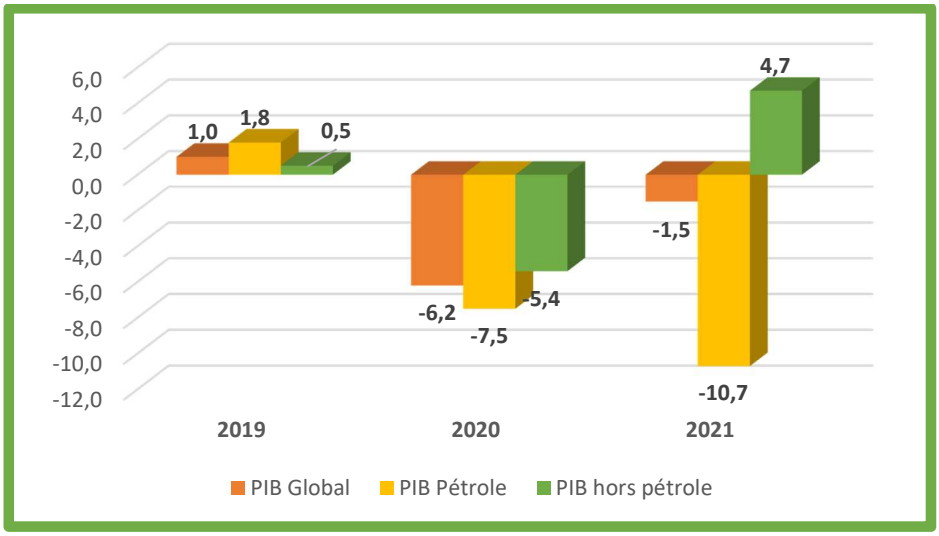
I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE EN 2021

I.1. Secteur réel

I.1.1 Croissance économique

L'activité économique hors pétrole qui était en proie à la récession en 2020 (-5,4%), du fait de la crise sanitaire à coronavirus, s'est fortement redressée en 2021, en rapport avec les mesures de soutien aux entreprises et l'allègement des mesures de riposte contre la Covid-19. La reprise des activités hors pétrole, avec une croissance de 4,7% en 2021, a permis d'atténuer significativement la récession observée en 2020. En effet, la croissance économique est revenue de -6,2% en 2020 à -1,5% en 2021.

Graphique 1 : Evolution de la croissance du PIB réel (en %)

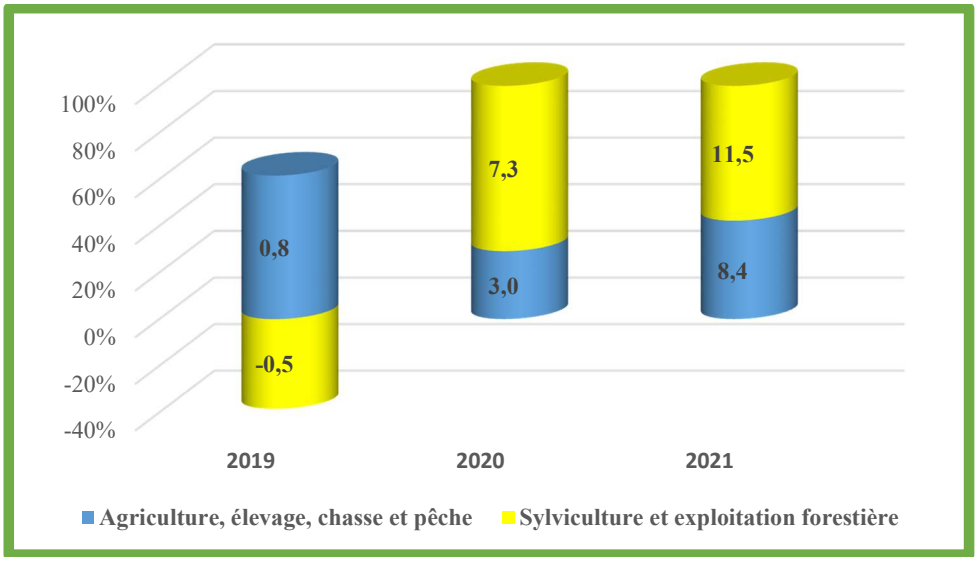


Source : CCMB (juillet 2022)

Si, le secteur hors pétrole a retrouvé son dynamisme d'avant la crise, cela n'a pas été le cas pour le secteur pétrolier, qui a continué de se dégrader. La croissance du secteur pétrolier est passée de -7,5% en 2020 à -10,7% en 2021, à cause du report des investissements des sociétés pétrolières, attendant les jours meilleurs, en raison de l'incertitude qui régnait sur l'environnement international, du fait de l'apparition de nouveaux variants de la pandémie.

En 2021, les branches porteuses de la croissance hors pétrole au niveau du secteur primaire ont été : « Agriculture, élevage, chasse et pêche » et « Sylviculture et exploitation forestière ». Elles ont connu un regain d'activités respectivement de 8,4% et 11,5%, en lien avec la mise en œuvre du projet incubateur agricole et l'augmentation de la demande mondiale de bois, suite à la reprise des activités en Chine.

Graphique 2 : Evolution des branches d'activités du secteur primaire (hors pétrole)(en %)



Source : CCMB (juillet 2022)

Le secteur secondaire a participé positivement à la croissance hors pétrole, en enregistrant un regain d'activités de 9,9% en 2021, après deux années consécutives de récession.

Cette reprise résulte de la bonne tenue des activités des branches « Industries manufacturières », « Electricité, gaz et eau », en dépit de la contre-performance des activités de la branche « Bâtiments et travaux publics ».

Les industries manufacturières ont enregistré une croissance de 11%, qui s'explique d'une part, par la hausse d'activités dans les industries alimentaires, notamment les industries brassicole, meunière et sucrière et, d'autre part, par le dynamisme des autres industries manufacturières, essentiellement les industries cimentières, en lien avec les travaux d'agrandissement du port autonome de Pointe-Noire, la construction des hôtels des impôts à Pointe-Noire et Brazzaville, etc.

La branche « Electricité, gaz et eau » a connu un bond d'activités, avec une croissance 14,5%, sur fond notamment des installations de nouveaux postes transformateurs, réhabilitation et extension du réseau électrique.

Tableau 1 : Branches d'activités du secteur secondaire (en %)

	2019	2020	2021
Secteur secondaire	**-4,8**	**-2,7**	**9,9**
Industries manufacturières	-5,2	4,7	11
Electricité, gaz et eau	4,2	5,1	14,5
Bâtiments et travaux publics	-10,9	-28,9	-0,1

Source : CCMB (juillet 2022)

Tout comme le secteur secondaire, le secteur tertiaire fut également porteur de la croissance hors pétrole, il a enregistré une hausse d'activités de 8,9%, contre une baisse d'activités de 9,5% une année plus tôt.

Les locomotives de ce dynamisme furent toutes les branches dudit secteur. La branche « Transports et télécommunications » a connu une reprise (+3,8%), du fait de la performance des activités des transports d'une part, suite à l'allégement des mesures barrières liées à la lutte contre la Covid-19 et à la poursuite des compagnes de vaccination ; des télécommunications d'autre part, en liaison avec l'extension du réseau local d'internet par la société Congo Télécom, ainsi que du déploiement de la fibre optique sur toute l'étendue du territoire.

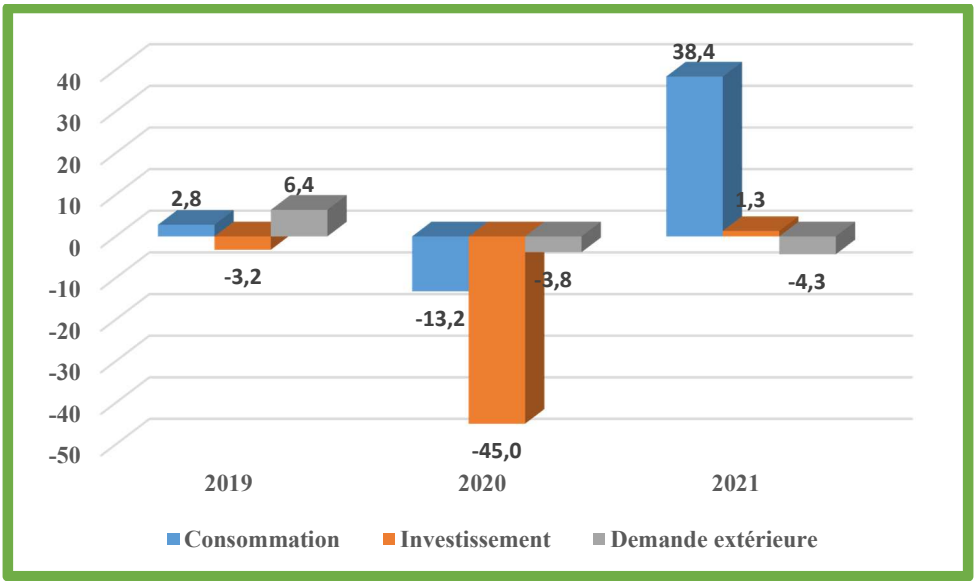
Tableau 2 : Branches d'activités du secteur tertiaire (en %)

	2019	2020	2021
Secteur tertiaire	**0,1**	**-9,5**	**8,9**
Transports et télécommunications	0,7	-4,1	3,8
Commerce, restaurants et hôtels	-5,4	-11,0	9,5
Administrations publiques	-14,4	-44,8	0,6
Autres services	9,9	0,3	12,9

Source : CCMB (juillet 2022)

Du côté de la demande, l'atténuation de la récession, s'explique par la reprise de la demande intérieure, et ce, malgré la timidité de la demande extérieure, du fait de la fermeture des frontières dans certains pays partenaires en commerce.

Graphique 3 : Evolution des composantes de la demande (en %)



Source : CCMB (juillet 2022)

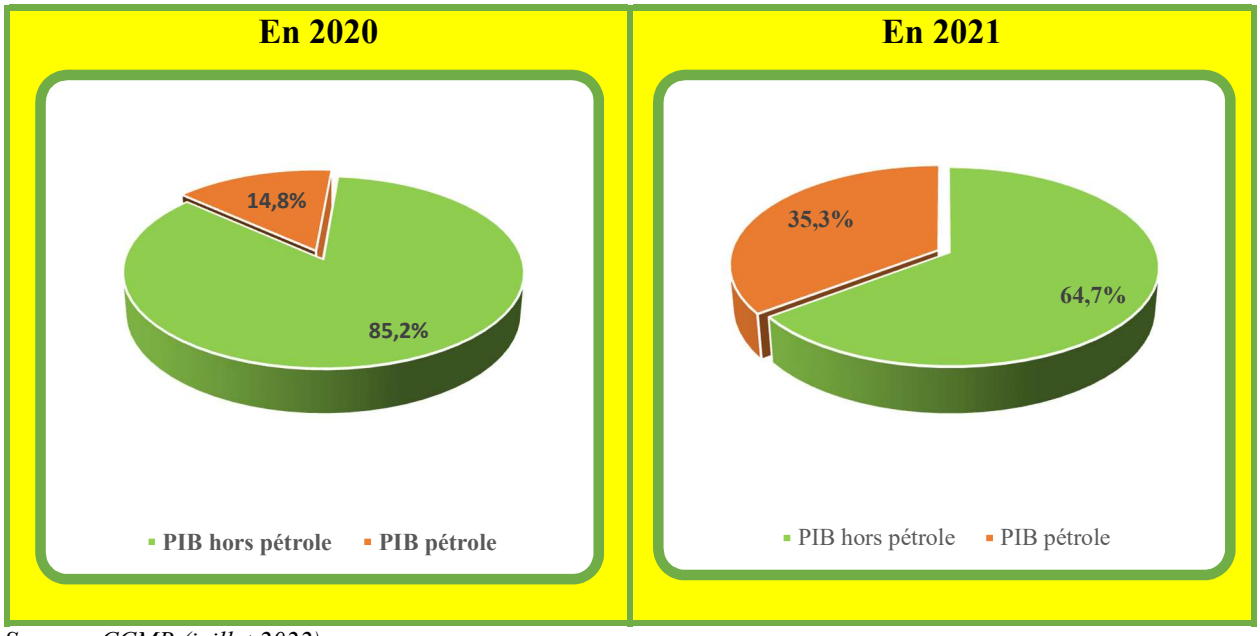
I.1.2 Estimation de la richesse créée

Le produit intérieur brut (PIB) nominal qui représente la richesse créée dans une économie est estimé à huit mille cent un milliards quatre cent soixante-six millions (8101 466 000 000) de FCFA en 2021. Comparé à celui de 2020, il est en hausse de deux mille soixante-sept milliards quatre cent quatre-vingt-quatorze millions treize mille cent vingt-quatre (2067 494 013 124) de FCFA, soit un accroissement de 34%.

Le PIB nominal hors pétrole a été estimé à cinq mille deux cent quarante-deux milliards cinq cent quarante-cinq millions (5 242 545 000 000) de FCFA, en augmentation de quatre-vingt-dix-neuf milliards neuf cent soixante-neuf millions neuf cent vingt-huit mille six cent quatre-vingt-trois (99 969 928 683) de FCFA, par rapport à 2020. Il a représenté 64,7% du PIB nominal global.

La richesse générée par le secteur pétrolier est estimée à deux mille huit cent cinquante un milliards six cent quatre-vingt-dix millions (2 851 690 000 000) de FCFA, soit 35,3% de la richesse totale.

Graphique 4 : Répartition de la richesse créée selon le secteur pétrolier et hors pétrole

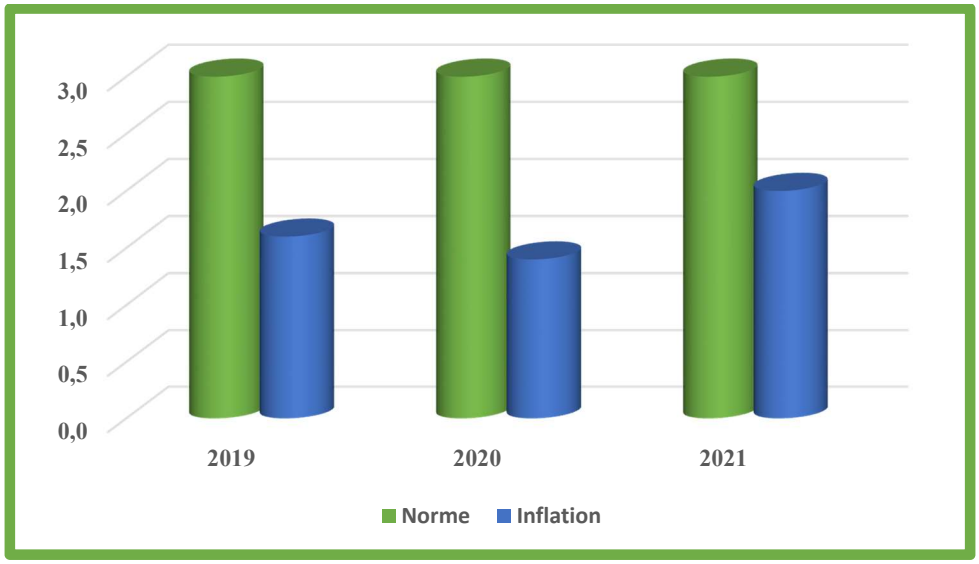


Source : CCMB (juillet 2022)

I.2 Inflation

En 2021, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,0% par rapport à son niveau de 2020 (1,4%), tout en demeurant en deçà de la norme communautaire de 3%. Cette progression des prix, a été principalement alimentée par la hausse des prix dans les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,2% en 2021, contre 1,6% en 2020), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,1% en 2021, contre 1,0% en 2020) et des « Biens et autres services divers » (1,2% en 2021, contre 1,5% en 2020).

Graphique 5 : Evolution de l'inflation (en %)



Source : INS/CCMB

I.3 Finances publiques

Les recettes budgétaires mobilisées au titre de l'exercice 2021 se sont chiffrées à 1 732,9 milliards de FCFA, contre 1 301,1 milliards de FCFA mobilisées en 2020, soit un accroissement de 33,2% et représentaient 22% du PIB, contre 21,6% du PIB en 2020. Cette amélioration est due notamment à la reprise des activités du secteur hors pétrole au niveau national, et de la demande mondiale du pétrole.

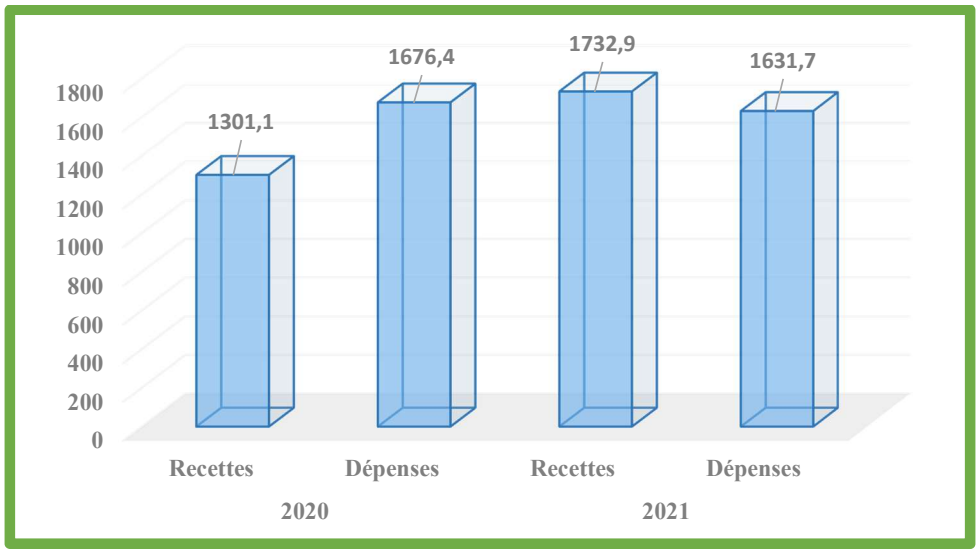
Les recettes pétrolières ont été réalisées à hauteur de 1 049 milliards de FCFA en 2021, contre 651 milliards de FCFA en 2020, en augmentation de 61,1%, sur fond de la remontée des cours du baril de pétrole. Ces recettes représentaient 13,3% du PIB.

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 559,3 milliards de FCFA, contre 558,0 milliards en 2020, soit une légère progression de 0,2%. Elles représentaient 7,1% du PIB en 2021, contre 9,2% en 2020.

Les autres recettes hors recettes pétrolières se sont chiffrées à 33,7 milliards de FCFA en 2021, après avoir été de 11,7 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 188,0%, en rapport avec la reprise du service et l'amélioration de la gestion des recettes dans le secteur forestier.

Les dépenses publiques de l'Etat ont été exécutées en 2021 à hauteur de 1 631,7 milliards de FCFA, contre 1 676,4 milliards de FCFA en 2020, en repli de 2,7%, du fait de la régression des dépenses d'investissement. Elles représentaient 20,7% du PIB. Les dépenses du budget de l'Etat ont été composées des dépenses du budget général (1 544,4 milliards de FCFA, soit 94,6% des dépenses totales) et des dépenses des budgets annexes et comptes spéciaux du trésor (87,3 milliards de FCFA, soit 5,4%).

Graphique 6 : Recettes et dépenses (en milliards de FCFA)



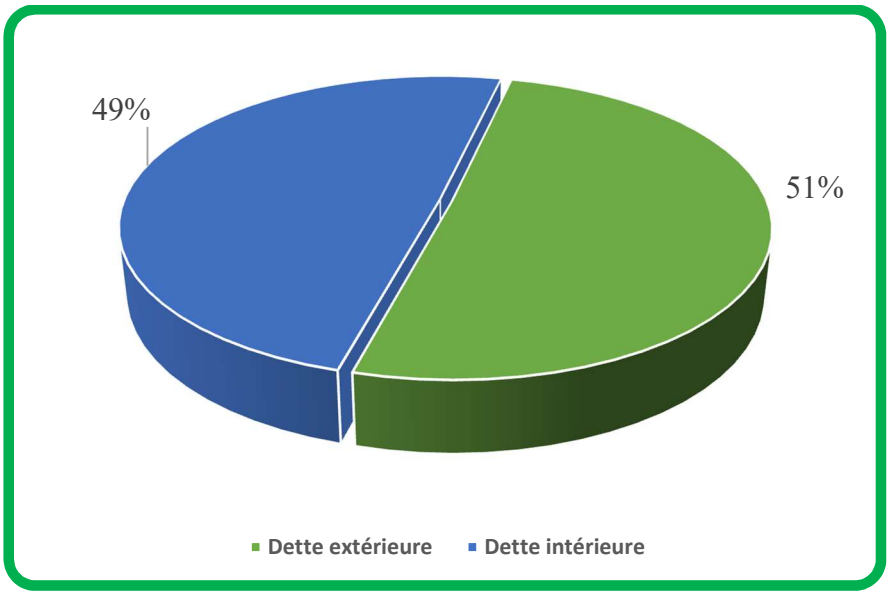
Source : DGB/DGE

En conséquence, le solde primaire stabilisateur de la dette a été excédentaire de 331,5 milliards en 2021 (4,2% du PIB), contre 43,8 milliards de FCFA en 2020. Le solde budgétaire global (base engagements, dons inclus) est ressorti excédentaire de 120,9 milliards de FCFA (1,5% du PIB), après avoir été déficitaire de 375,3 milliards de FCFA (-6,2% du PIB) en 2020.

A fin décembre 2021, l'encours de la dette s'est établi à 8 130,56 milliards de FCFA, représentant 100,4% du PIB, contre 6 596,13 milliards de FCFA, soit 108,2% du PIB en 2020. L'encours de la dette a été en augmentation de 23,3%, en raison principalement de la détérioration des termes de l'échange et de la prise en compte des décaissements des titres publics, notamment les bons de trésor assimilables (BTA) et les obligations du trésor assimilables (OTA).

La dette publique a été composée de 50,6% de dette extérieure, contre 49,4% de dette intérieure. La situation de la dette se présentait comme suit : (i) dette extérieure : 4 116,56 milliards de FCFA ; (ii) dette intérieure : 4 014,01 milliards de FCFA dont « encours hors arriérés » et « arriérés » s'élevaient respectivement à 2 105,87 milliards de FCFA et 1 908,13 milliards de FCFA.

Graphique 7 : Répartition de l'encours de la dette en 2021



Source : CCA/DGE

I.4 Echanges extérieurs

En 2021, le solde du compte courant a affiché un excédent d'un montant de 853,8 milliards de FCFA, après avoir été déficitaire de 226,3 milliards de FCFA en 2020, en rapport avec l'excédent de la balance commerciale et de la balance des transferts courants.

Tableau 3 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

Libellés	2019	2020	2021
Balance commerciale	2 849,7	1 248,9	2 717,8
Balance des services	-1 099,8	-1 132,4	-1 376,9
Balance des revenus	-475,1	-443,9	-552,4
Balance des transferts courants	19,2	101,0	65,5
Solde du compte courant	**1 294,0**	**-226,3**	**853,8**

Source : BEAC/CCMB

La balance commerciale est ressortie excédentaire de 2 717,8 milliards de FCFA, en amélioration de 1 468,9 milliards de FCFA, par rapport à l'année 2020, sur fond de l'augmentation des exportations (+47,3%), essentiellement celles de pétrole brut (+62,4%), du fait de l'envolée des cours du pétrole congolais sur le marché international.

En parallèle, les importations ont connu un repli de 1,4%, par rapport à l'année précédente, en lien avec notamment le recul des investissements du secteur pétrolier.

Le solde de la balance des services est ressorti déficitaire de 1 376,9 milliards de FCFA en 2021, en détérioration par rapport à celui de 2022, à cause de la hausse des prix du fret maritime et des importations de services fournis au secteur pétrolier dans le cadre des investissements d'entretien des outils de production.

I.5 Situation monétaire

En 2021, la situation monétaire a été marquée par : (i) une chute des avoirs extérieurs nets (-30,8%), pour s'établir à 360,2 milliards de FCFA, en rapport avec essentiellement la couverture des importations et de l'amortissement de la dette extérieure ; (ii) un accroissement du crédit intérieur net (+4,1%), à 2 067,9 milliards de FCFA, en lien avec la hausse des crédits à l'économie (+20,0%); (iii) un accroissement de la masse monétaire (+7,1%), pour se situer à 2 378,7 milliards de FCFA.

Tableau 4 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

Libellés	2019	2020	2021
Avoirs extérieurs nets	**551,7**	**520,6**	**360,2**
Avoirs intérieurs nets	**1320,8**	**1 701,0**	**2 115,6**
Crédit intérieur net	1413,3	1 985,4	2 067,0
Créances nettes sur l'Etat	485,4	871,7	830,5
Crédits à l'économie	927,9	1 113,8	1 236,5
Masse monétaire	1872,5	2 221,5	2 378,7

Source : BEAC/CCMB

I.6 Rappel sur les mesures économiques prises par le Gouvernement

1.6.1 Mesures pour faire face aux effets de la Covid-19

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique, le Gouvernement avait pris des mesures, dans un premier temps, pour atténuer ces effets, et dans un second temps, pour relancer l'activité économique.

Pour atténuer les effets de cette crise sanitaire, le Gouvernement avait pris des mesures dans les domaines fiscal et social. Dans le domaine fiscal, il s'agissait de : (i) la baisse

de 30% à 28% de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour l'exercice 2020 ; et (ii) la réduction de 7% à 5% du taux de l'impôt global forfaitaire, et de 10% à 5% du taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires annuel respectivement pour les sociétés qui vendent des articles aux prix non réglementés et les entreprises qui vendent les biens et services aux prix réglementés.

Dans le domaine social, il s'agissait de la création du « Fonds national de solidarité » , sous la forme d'un compte spécial du trésor, devant venir en aide aux entreprises en difficulté de trésorerie, en compensant les pertes de revenus des personnes actives et en soutenant les personnes vulnérables.

S'agissant des mesures de relance de l'activité économique, d'après la note de cadrage macroéconomique et budgétaire, édition de novembre 2020, elles avaient consisté à l'injection en octobre 2020 d'une somme de 300 milliards de FCFA pour le paiement d'une partie de la dette intérieure commerciale. Les mécanismes de cette opération, ont été présentés à la presse par le ministre délégué au budget le 21 octobre 2020. Ces mécanismes sont : (i) l'investisseur est un groupement d'Intérêt Economique (GIE) dénommé Club de Brazzaville, formé de quatre créanciers (BGFI Bank, BSCA, LCB et Ecobank) pour lever les 300 milliards de FCFA destinés au paiement, par l'Etat congolais, de la dette intérieure commerciale et sociale ; (ii) les bénéficiaires de ce paiement sont les opérateurs économiques dont les créances ont été validées après audit ; (iii) le paiement s'effectue moyennant une décote située entre 15% et 30% ; (iv) les conditions imposées aux bénéficiaires par l'Etat sont : (i) réinvestir au Congo pour relancer l'économie et (ii) ne pas transférer l'argent perçu à l'extérieur, pour ne pas dégrader la position extérieure du pays.

Le paiement des 300 milliards de FCFA avait débuté avec les banques dans le but d'assainir leur situation et les grandes entreprises en vue de relancer des grands chantiers de l'Etat.

1.6.2 Mesures économiques prises en 2021

D'après le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2019-2021, le Gouvernement devait poursuivre avec une politique budgétaire restrictive. Cette politique a pour but de rétablir les équilibres macroéconomiques basés sur l'ajustement budgétaire afin de relancer l'activité économique à moyen terme. Dans cet élan, la politique budgétaire

était axé sur : (i) le renforcement des mesures d'amélioration et de sécurisation des ressources publiques ; (ii) la maîtrise des dépenses publiques pour leur plus grande efficacité ; (iii) la viabilité de la dette publique en vue de la rendre soutenable à partir d'une stratégie qui lèvera des options avec des propositions de financements appropriés y compris ceux des partenaires financiers.

Cette orientation de politique devait permettre au Gouvernement d'atteindre ses objectifs fixés, à savoir : (i) réduire le déficit du solde primaire hors pétrole, en améliorant, entre autres, la position nette du Gouvernement (PNG) vis-à-vis du système bancaire par la reconstitution des dépôts du trésor à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), et au renforcement des réserves de la zone monétaire pour les porter à au moins trois mois d'importations ; (ii) rendre la dette publique soutenable à l'horizon 2021.

S'agissant de la monnaie, le comité de politique monétaire (CPM) a décidé, malgré la persistance des risques, essentiellement sur le plan de la stabilité interne de la monnaie, de maintenir inchangé les instruments monétaires ci-après : (i) taux d'intérêt des appels d'offre à 4% ; (ii) taux de la facilité de prêt marginal à 5,75% ; (iii) taux de la facilité de dépôt à 0,00% ; (iv) coefficient des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et à 4,50% sur les exigibilités à terme.

Encadré : mesures prises pour faire face à la crise économique et financière de 2014

Pour faire face à la crise économique et financière, le Gouvernement congolais avait pris et mis en œuvre plusieurs mesures. Il s'agissait notamment des mesures de politique budgétaire, de la restructuration de la dette publique, de la stabilisation du système financier et des réformes structurelles.

Les mesures de la politique budgétaire avaient porté sur les recettes budgétaires, les dépenses publiques et la gouvernance des finances publiques. Du côté des recettes budgétaire, il s'agissait de mobiliser les recettes intérieures hors pétrole, de supprimer tous les prélèvements et quasi-taxes non prévus par la loi, de générer l'utilisation de numéro de l'identification fiscale dans les administrations de douanes et des impôts, d'améliorer le rendement des contrôles fiscaux.

Concernant les dépenses budgétaires, les mesures prises étaient notamment : (i) l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, (ii) la protection des couches sociales les plus démunies par l'entremise de la mise en œuvre des filets sociaux, et (iii) la réduction des subventions et des autres pertes fiscales et budgétaires.

En matière de la gouvernance des finances publiques, les mesures prises étaient celles d'améliorer la gestion des finances publiques et le contrôle des risques budgétaires, à travers entre autres, l'interconnexion des systèmes d'information des douanes (SYDONIA) et des impôts (SYSTAF), l'extension

du champ des finances publiques pour intégrer les fonds de sécurité sociale et les administrations locales et le passage à une version plus élaborée du système d'information de la gestion des finances publiques (SIGFIP) pour accompagner la mise en œuvre des réformes.

Quant aux mesures sur la restructuration de la dette publique, le Gouvernement avait élaboré une stratégie de la gestion de la dette publique, qui définissait un périmètre de la restructuration qui couvrait 80% de la dette. Elle excluait les créanciers multilatéraux, les avances statutaires de la BEAC, les bons du trésor, l'emprunt obligataire sous régional à échéance 2021 et les créances déjà traitées dans le cadre de l'Initiative PPTE. Cette stratégie appelait à un gel des paiements du service de la dette à restructurer pendant la période de négociation. Cependant, une partie du service de la dette correspondant à la capacité de remboursement serait versée sur un compte séquestre dont les produits seront entièrement consacrés au paiement de la dette dès que les accords seront obtenus avec les créanciers.

S'agissant de la stabilisation du système financier, les mesures ci-après avaient été prises. Le renforcement de la stabilité du système financier et l'application stricte de la nouvelle réglementation de change en vue de favoriser la reconstitution des avoirs.

Concernant les réformes structurelles, le Gouvernement avait pris les mesures suivantes : (i) améliorer la transparence des opérations de l'Etat, (ii) améliorer la gestion des ressources naturelles et des dépenses publiques ; (iii) réaliser des réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP) ; (iv) adopter les réformes additionnelles pour réguler les flux financiers de l'Etat ; (v) renforcer l'Etat de droit pour appliquer pleinement la législation nationale ; (vi) renforcer l'infrastructure juridique anti-corruption ; (vii) renforcer la LBC/FT ; (viii) améliorer le climat des affaires ; (ix) renforcer les capacités statistiques.

I.7 Echanges extérieurs avec les principaux partenaires

Les principaux partenaires commerciaux de la République du Congo sont les dix (10) premiers pays avec lesquels les échanges en termes d'exportations et d'importations de marchandises sont les plus importants.

En ce qui concerne les exportations, en 2021, le premier partenaire de la République du Congo a été la République populaire de Chine. Elle a importé pour un montant global représentant un peu plus de la moitié (56,7%) de la valeur globale des exportations du Congo vers le reste du monde. Comme le montre le tableau ci-dessous, la deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième place ont été occupées respectivement par le Togo (9,3%), la Côte d'Ivoire (6,0%), l'Inde (3,9%) et les Emirats Arabes Unis (3,7%).

Tableau 5 : Principaux pays partenaires à l'exportation en 2021

Pays	Pourcentage
Chine	56,7
Togo	9,3
Côte d'Ivoire	6,0
Inde	3,9
Emirats Arabes Unis	3,7
Australie	3,6
Singapour	2,8
Belgique	2,3
Cameroun	1,3
Vietnam	1,0

Source : INS, Bulletin du commerce extérieur 2021

L'analyse de l'ensemble des produits exportés par le Congo a révélé que le pétrole brut a été le principal produit exporté, représentant 56,2% de la valeur globale des exportations vers le reste du monde. La Chine en demeure le principal importateur. Après le pétrole, suivent notamment les Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (11,4%), du Bois brut (8,8%), et du Bois sciés (8,6%).

S'agissant des importations, la République populaire de Chine est demeurée le premier pays partenaire du Congo à l'importation en 2021. En effet, les importations du Congo en provenance de la Chine ont représenté 22,4% de la valeur globale des importations. Dans le même temps, ont suivi dans cet ordre la France, la Belgique, la Russie et les Etats Unis, avec respectivement 13,5%, 9,8% 5,1% et 4,3% de la valeur globale des importations du Congo.

Tableau 6: Principaux pays partenaires à l'importation en 2021

Pays	Pourcentage
Chine	22,4
France	13,5
Belgique	9,8
Russie	5,1
Etat Unis	4,3
Inde	3,8
Brésil	3,6
Emirats Arabes Unis	2,9
République Démocratique du Congo	2,9
Turquie	2,7

Source : INS, Bulletin du commerce extérieur 2021

L'analyse de l'ensemble de marchandises importées par le Congo a montré que la « viande et abats comestibles » a été le principal produit importé pour un montant représentant 12,4% de la valeur globale des importations, suivi notamment du froment (blé) (4,7%).

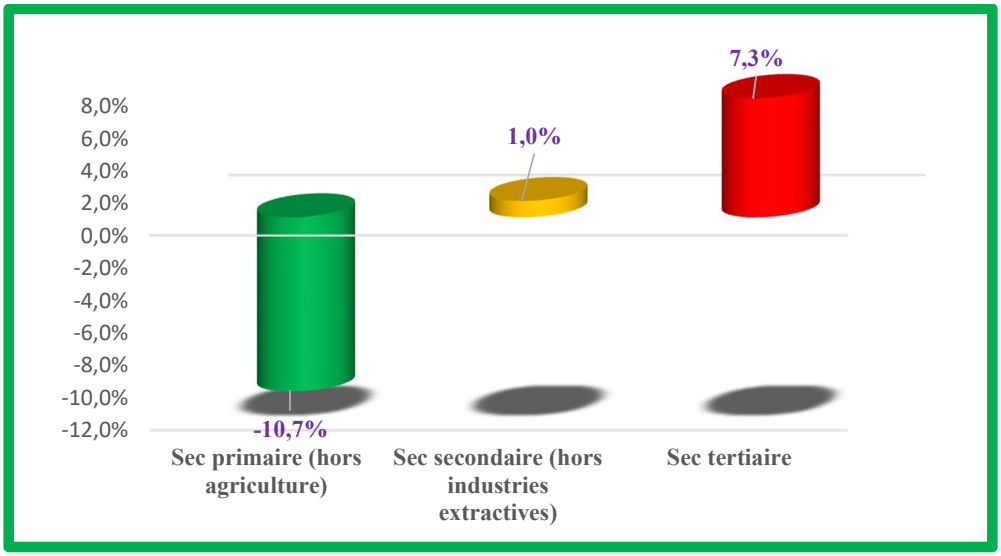
La marchandise « viande et abats comestibles » est importée principalement des Etats-Unis (35,1 milliards de FCFA), de la Belgique (15,9 milliards de FCFA), du Brésil (15,7 milliards de FCFA), de la Turquie (14,7 milliards de FCFA), de l'Inde (10 milliards de FCFA) et de la France (7,3 milliards de FCFA). Tandis que, le blé provient essentiellement de la Russie (25,7 milliards de FCFA) et de la France (10,2 milliards de FCFA).

II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2022 ET 2023

II.1 Aperçu de la conjoncture

L'économie congolaise a connu une conjoncture favorable au premier trimestre 2022. Elle a été portée à la fois par la bonne tenue des activités du secteur secondaire (hors industries extractives) et du secteur tertiaire, en dépit de la contre-performance des activités du secteur primaire (hors agriculture et élevage).

Graphique 8: Evolution des secteurs d'activités au premier trimestre 2022



Source : DGE-Enquête de conjoncture (mai 2022)

Le secteur primaire (hors agriculture et élevage) a connu une baisse de la production de 10,7% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021. Ce recul est imputable au repli de la production de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » (-10,6%) et de la sous-branche pêche (-17,0%).

Le secteur secondaire (hors industries extractives) a enregistré une hausse de la production de 0,9% au premier trimestre 2022, en lien avec l'augmentation simultanée de la production des autres industries manufacturières (industries cimentière, chimique et métallurgique et mécanique) (+18,8%) et des industries de production et de distribution d'eau et d'électricité (+2,2%), et ce, nonobstant la baisse de la production dans les industries alimentaires, notamment dans les industries de boissons et tabacs (-19,4%), à cause principalement de la difficulté d'approvisionnement en matières premières importées.

La branche « Bâtiments et travaux publics » a accusé une baisse d'activités de 21,2% au premier trimestre 2022, en lien avec la difficulté de recouvrement des créances.

Les industries pétrolières ont enregistré une contraction de la production pétrolière de 4,3%, au premier trimestre 2022, à cause de la cessation d'extraction au niveau de certains champs pétroliers.

Le secteur tertiaire a connu une conjoncture favorable, affichant une hausse du chiffre d'affaires de 7,3%, sur fond du dynamisme des activités de : (i) commerce (+9,7%) ; (ii) banques et assurances (+6,0%), et (iii) services rendus aux entreprises pétrolières (+54,9%), en dépit de la baisse du chiffre d'affaires des « restaurants et hôtels » (-4,4%) et « Transports et télécommunications » (-2,9%).

Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités

	Variation (en %)	
	T1-22/ T4-21	T1-22/ T1-21
Secteur primaire (hors agriculture)	**4,5**	**-10,7**
Pêche et pisciculture	-27,8	-17,0
Sylviculture et exploitation forestière	5,0	-10,6
Secteur secondaire (hors industries extractives)	**-4,1**	**0,9**
Industries manufacturières	2,3	1,6
Industries alimentaires	-5,4	-3,9
Autres industries manufacturières	29,4	18,8
Industries de production et distribution d'eau et d'électricité	2,1	2,2
Bâtiments et travaux publics	-38,8	-21,2
Secteur tertiaire	**-15,5**	**7,3**
Commerce	-7,5	9,7
Restaurants et hôtels	-9,9	-4,4
Transports et télécommunications	-5,6	-2,9
Transports et auxiliaire de transports	-6,1	-0,1
Postes et Télécommunications	-5,0	-6,7
Banques et assurances	-34,7	6,0
Autres services	-10,3	54,9

Source : DGE-Enquête de conjoncture (mai 2022)

L'inflation s'est accélérée au premier trimestre 2022. En effet, l'indice harmonisé des prix à la consommation a augmenté de 2,5% par rapport au premier trimestre 2021.

Le commerce extérieur s'est soldé par un excédent de 1 109,1 milliards de FCFA, en amélioration de 442,3 milliards de FCFA par rapport au premier trimestre 2021, du fait de l'augmentation des exportations (+55,6%), notamment celles de pétrole brut et GPL (+57,6%). Dans le même temps, les importations ont augmenté de 38,9%.

La gestion des finances publiques au premier trimestre 2022, s'est soldée par l'excédent de 157,3 milliards de FCFA du solde budgétaire, base engagements dons compris, après avoir été déficitaire de 70 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, en rapport avec l'accroissement des recettes publiques (+3,0%).

La situation monétaire, à fin mars 2022, a été caractérisée par une contraction de 50,8% des avoirs extérieurs nets ; une hausse de 4,8% des crédits intérieurs ; et une progression de 15,9% de la masse monétaire.

II.2 Perspectives économiques pour 2022 et 2023

Sur la période 2022-2023, les perspectives économiques seraient marquées par une accélération de la mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2022-2026, ce qui devrait constituer un stimulateur pour la croissance économique. Ainsi, les perspectives économiques s'annoncent favorables sur ladite période.

II.2.1 Croissance

En 2022, l'activité économique globale devrait sortir de la récession dans laquelle elle était plongée pendant deux années consécutives, en affichant une croissance de 2,6%, grâce au dynamisme du secteur pétrolier, et ce, malgré le relâchement des activités du secteur hors pétrole, matérialisé par un fléchissement de la croissance du PIB réel hors pétrole.

Le regain d'activités attendu dans le secteur pétrolier (+0,2) est lié à la reprise de l'investissement dans ledit secteur, suite à la reprise de l'économie internationale et nationale, du fait de la suppression des mesures barrières et l'intensification des campagnes de vaccination contre la Covid-19. Le secteur hors pétrole quant à lui verrait sa croissance ralentir de 0,8 point de pourcentage, pour s'établir à 3,9% en 2022, après un effet de rattrapage en 2021.

Tableau 8 : Croissance du PIB à prix constants (en %)

	2021	2022	2023
PIB Global	-1,5	2,6	6,0
PIB hors pétrole	4,7	3,9	4,3
PIB pétrole	-10,7	0,2	8,9

Source : CCMB (juillet 2022)

La croissance projetée dans le secteur hors pétrole résulterait de la performance du secteur primaire (+1,3%) et tertiaire (+5,5%), malgré la contre-performance du secteur secondaire (-2,6%).

Le secteur primaire devrait porter la croissance (+1,3%), à travers le regain d'activités attendu, d'une part, dans la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » (+5,9%) grâce, entre autres, à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement des producteurs agricoles dans le cadre du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023. D'autre part, dans la branche « Sylviculture et exploitation forestière » (+5,2%), en rapport avec essentiellement l'acquisition de nouvelles machines de production et de transformation de bois.

Le secteur tertiaire quant à lui, soutiendrait la croissance (+5,5%) par le dynamisme, notamment des branches «transports et télécommunications » et « autres services ». Les activités de transports devraient croitre de 1,5%, en rapport avec l'ouverture des frontières. Les services offerts par la sous-branche télécommunication augmenteraient de 3,7%, sur fond de l'innovation des services financiers, notamment la digitalisation des services financiers, ainsi que l'amélioration de la couverture du réseau. Les autres services enregistreraient une hausse d'activités de 10,5%, du fait essentiellement de la bonne tenue des activités bancaires, suite à l'optimisation de la trésorerie sur les marchés financiers, et l'accroissement de l'encours de crédits à la clientèle.

Si, les entreprises évoluant dans le secteur primaire et tertiaire sont dans l'ensemble optimistes pour l'évolution de leurs activités en 2022, cela n'est pas le cas pour les entreprises exerçant dans le secteur secondaire, qui elles, sont pessimistes. De ce fait, le secteur secondaire devrait afficher une baisse d'activités (-2,6%), en rapport avec, d'un côté, la contre-performance de la branche « industries manufacturières » (-2,2%), à

cause de la baisse de la production dans les industries brassicoles, suite aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, de l'autre côté, le repli de la production dans l'industrie de production et distribution d'électricité, à cause de la panne technique de l'une des turbines du barrage hydroélectrique d'Imboulou, survenue au premier trimestre 2022.

Du côté de la demande, la croissance économique attendue en 2022, serait liée à la fois à l'accroissement de la consommation des ménages et à la reprise des investissements, notamment dans le secteur pétrolier.

L'économie congolaise prévoit créer une richesse de dix mille vingt-deux milliards huit cent cinquante millions (10 022 850 000 000) FCFA. Comparée à celle estimée en 2021, elle est en augmentation de mille neuf cent-vingt-un milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions (1 921 384 000 000) FCFA, soit une progression de 23,7%.

Tableau 9 : Secteurs d'activités (en%)

Secteurs/branches	Estimations		Prévisions
	2021	2022	2023
Secteur primaire	**-10,7**	**1,3**	**8,3**
Agriculture, élevage, chasse et pêche	8,4	5,9	6,7
Sylviculture et exploitation forestière	11,5	5,2	4,0
Industries extractives	-10,7	0,2	8,9
Secteur secondaire	**9,9**	**-2,6**	**2,3**
Industries manufacturières	11,0	-2,2	2,0
Electricité, gaz et eau	14,5	-6,5	1,1
Bâtiments et Travaux publics	-0,1	1,5	5,2
Secteur tertiaire	**8,9**	**5,5**	**4,2**
Transports et télécommunications	3,8	1,7	1,4
Commerce, restaurants et hôtels	9,5	0,5	2,2
Administrations publiques	0,6	1,8	-1,3
Autres services	12,9	10,5	7,2
PIB global	**-1,5**	**2,6**	**6,0**
PIB hors pétrole	4,7	3,9	4,3
PIB pétrole	-10,7	0,2	8,9

Source : CCMB (Juillet 2022)

En 2023, la croissance s'accélèrerait pour se situer à 6,0%, en rapport avec le raffermissement aussi bien des activités pétrolières que des activités du secteur hors pétrole, qui afficheraient les croissances du PIB réel respectivement de 8,9% et 4,3%.

La croissance projetée dans le secteur pétrole serait en rapport avec l'entrée en production de nouveaux champs pétroliers ainsi que le niveau d'investissement prévu dans ce secteur.

Quant au secteur hors pétrole, sa croissance résulterait de la bonne tenue des secteurs primaire, notamment dans les activités agricoles et d'exploitation forestière ; secondaire et tertiaire.

Dans le secteur primaire, la croissance de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche » se raffermirait pour se situer à 6,7%, en liaison avec, entre autres, la mise en œuvre de la promotion de la commercialisation et de la transformation des produits agricoles. Dans le même temps, la croissance de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » croitrait de 4,0%, en raison notamment de la mise en œuvre du projet d'aménagement des forêts de production et de valorisation de produits forestiers ligneux et non ligneux.

Dans le secteur secondaire, la croissance serait de 2,3%, portée notamment par : (i) les activités industrielles (+2,0%), en lien avec la hausse de la production dans les industries alimentaires (+1,2%) et autres industries manufacturières (+3,0%) ; (ii) la branche « Electricité, gaz et eau » (+1,1%), en rapport avec le renforcement des infrastructures énergiques et hydraulique ainsi l'extension de la centrale à gaz de Pointe-Noire ; et (iii) les bâtiments et travaux publics (5,2%) en lien avec l'accroissement des dépenses publiques.

Le secteur tertiaire devrait enregistrer une croissance de 4,2%, tirée par la branche « Transports et télécommunications » (+1,4%), en rapport avec la hausse d'activités dans les transports (+1,2%), suite à la réhabilitation de la route nationale N°2 (tronçon Brazzaville-Owando), l'achèvement de la route Boundji-Ewo, la construction des tronçons manquants de la route Ndéndé-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville et l'aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Ndjamena ; le regain d'activités des télécommunications (+2,9%), en lien avec la mise en œuvre du projet de développement des plateformes numériques, et d'Inter connexion du réseau de fibre optique entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC.

Outre la branche « Transports et télécommunications », les activités de la branche « commerce, restaurants et hôtels » ainsi que celles de la branche« Autres services »,

notamment les banques, les établissements d'assurances et les services offerts aux compagnies pétrolières devraient contribuer positivement à la croissance du secteur tertiaire.

En effet, la branche « Commerce, restaurants et hôtels » verrait ses activités croître de 2,2%, en rapport, entre autres, avec l'amélioration du cadre institutionnel dans le domaine du tourisme, ainsi que l'aménagement et la construction des structures touristiques. Dans le même temps, les autres services enregistreraient une croissance de 7,2%, du fait de la bonne tenue des activités bancaires et parapétrolières.

Du côté de la demande, la croissance en 2023 résulterait d'une part, de l'accroissement de la demande intérieure (+9,5%), notamment la consommation (+10,8%) et l'investissement (+3,5%) et, d'autre part, de l'augmentation de la demande extérieure (+8,6%).

En termes de richesse créée, le PIB nominal est projeté à onze mille quatre milliards cent quatre-vingt millions (11 004 180 000 000) de FCFA, en augmentation de mille neuf cent vingt un milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions (1 921 384 000 000) de FCFA par rapport à 2022, soit 23,7%.

II.2.2 Inflation

En 2022, l'inflation devrait se fixer à 2,7%, en accélération par rapport à l'année précédente. Elle s'expliquerait par l'accroissement des prix dans les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Biens et autres services divers ».

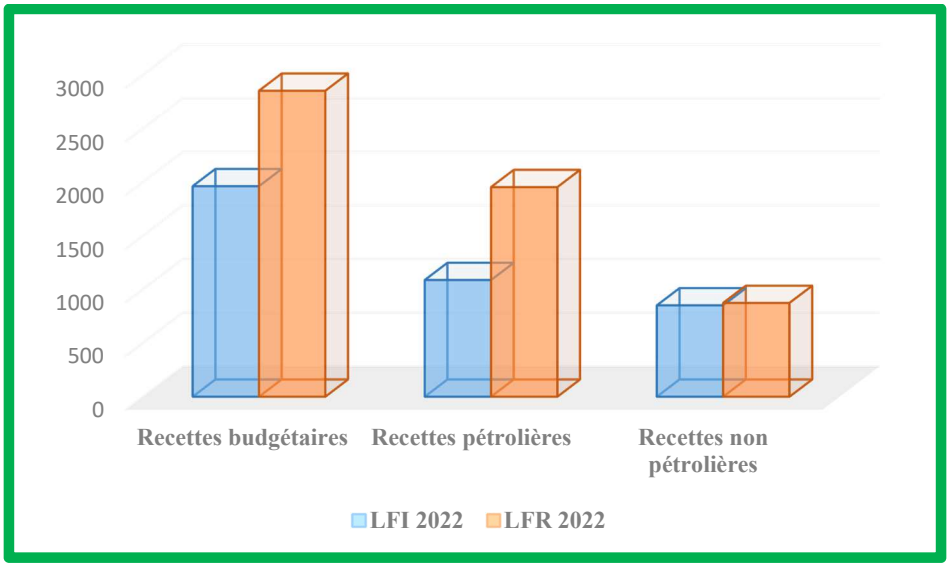
En 2023, d'après les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, édition d'avril 2022, le rythme d'augmentation du niveau général des prix à la consommation s'accélérerait, pour atteindre le seuil fixé dans la sous-région (3,0%).

II.2.3 Finances publiques

Dans la loi de finances rectificative, il est prévu un niveau des recettes de 2 825,1 milliards de FCFA (28,2% du PIB), en hausse de 889,8 milliards de FCFA par rapport à la loi de finances initiale, soit un accroissement de 46,0%.

Les recettes pétrolières ont été révisées à la hausse de 866,6 milliards de FCFA, pour s'établir à 1 952,6 milliards de FCFA (19,5% du PIB), en rapport avec l'augmentation conjuguée de cours du baril de pétrole et de la production pétrolière.

Graphique 9 : Recettes réajustées (en milliards de FCFA)



Source : DGB/DGE

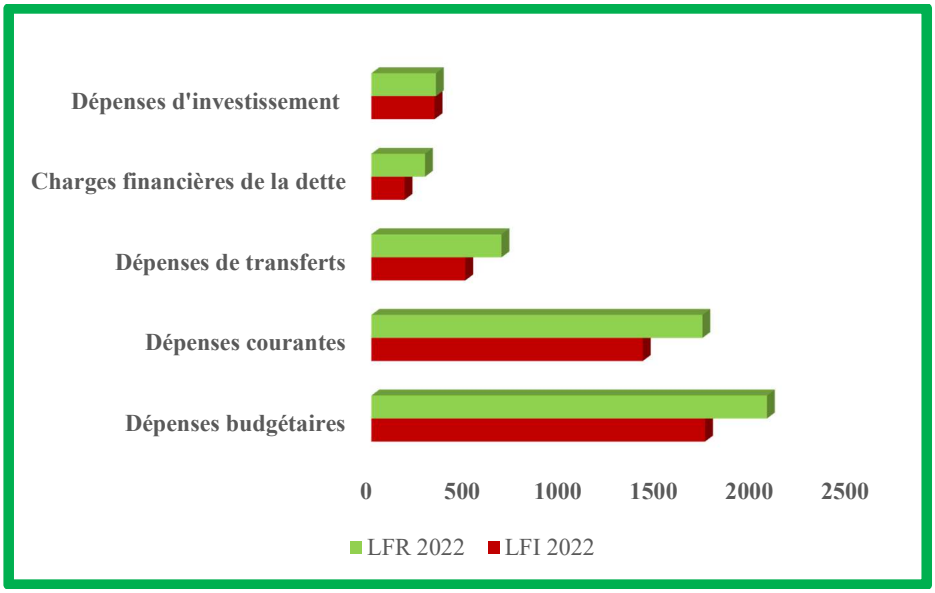
Les recettes non pétrolières ont été revues à la hausse de 23,2 milliards de FCFA, passant de 849,3 milliards de FCFA (8,5% du PIB) dans la loi de finances initiale à 872,5 milliards de FCFA (8,7% du PIB), soit une légère augmentation de 2,7%.

Les dépenses quant à elles, ont été réajustées à la hausse de 315,8 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative, se chiffrant à 2 050,8 milliards de FCFA (20,5% du PIB), contre 1 730 milliards de FCFA (17,3% du PIB) dans la loi de finances initiale, correspondant à une augmentation de 18,5%.

Les dépenses courantes devraient se situer à 1 716,3 milliards de FCFCA (17,1% du PIB) dans la loi de finances rectificative, en accroissement de 308,8 milliards de FCFA par rapport à la loi initiale. Cette augmentation est en rapport avec la révision à la hausse des charges financières de la dette (277,8 contre 172,1 milliards de FCFA) ainsi que les transferts (674,7 contre 487,1 milliards de FCFA), dans lesquels ont été prises en compte les dépenses liées à la mise en œuvre du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023.

Les dépenses en capital devraient être exécutées à hauteur de 334,5 milliards de FCFA (3,3% du PIB) dans la loi de finances rectificative, contre 327,5 milliards de FCFA (3,3% du PIB), soit une hausse de 2,1%, correspondant à 7 milliards de FCFA.

Graphique 10 : Dépenses réajustées (en milliards de FCFA)



Source : DGB/DGE

En conséquence, le solde budgétaire global dons inclus demeurerait excédentaire de 774,3 milliards de FCFA (7,7% du PIB) dans la loi de finances rectificative, contre 200,3 milliards de FCFA (2% du PIB) dans la loi de finances initiale.

A fin 2022, l'encours de la dette hors arriérés est projeté à 5 113,7 milliards de FCFA, représentant 51,0% du produit intérieur brut (PIB). Comparé à celui de 2021 (5 372,5 milliards de FCFA), il est en diminution de 4,8%.

La dette publique est composée de : (i) 3 331,1 milliards de FCFA de l'encours de la dette extérieure (33,2% du PIB), représentant 65,1% de l'encours total; et (ii) 1 782,6 milliards de FCFA de l'encours de la dette intérieure (17,8% du PIB), soit 34,9% de l'encours total.

En 2023, les recettes budgétaires devraient se situer à 2 497,1 milliards de FCFA (22,7% du PIB), en diminution par rapport à 2022. Cette baisse résulterait de l'effondrement des recettes pétrolières, suite à la baisse prévue de cours du baril de pétrole (-13,3%). Dans le même temps, les recettes non pétrolières augmenteraient, pour s'établir à 951,3 milliards de FCFA (8,6% du PIB), en rapport avec l'accroissement projeté des recettes intérieures et des recettes des douanes.

Les dépenses publiques s'établiraient à 1 895,7 milliards de FCFA (17,2% du PIB), en baisse par rapport à 2022, en rapport avec le repli des dépenses courantes, et ce

nonobstant l'augmentation des dépenses en capital, qui se chiffreraient à 396,4 milliards de FCFA, représentant 4% du PIB.

Tableau 10 : Recettes et dépenses (en milliards de FCFA)

	2022	2023
Recettes publiques	**2851,1**	**2497,1**
Recettes pétrolières	1952,6	1503,8
Recettes non pétrolières	872,5	951,3
Dépenses publiques	**2050,8**	**1895,7**
Dépenses courantes	1716,3	1499,3
Dépenses en capital	334,5	396,4
Solde budgétaire de base y compris dons	774,3	601,4

Source : CCMB/DGB

En conséquence, l'excédent du solde budgétaire base engagements dons inclus s'amenuiserait par rapport à l'excédent de 2022, et s'afficherait à 601,4 milliards de FCFA, représentant 5,5% du PIB.

A fin décembre 2023, l'encours de la dette hors arriérés et futurs décaissements est projeté à 4 493,6 milliards de FCFA, soit un taux d'endettement de 40,8%.

La dette publique est composée de : (i) 2 955,9 milliards de FCFA de l'encours de la dette extérieure (26,9% du PIB), représentant 65,8% de l'encours total; et (ii) 1 537,7 milliards de FCFA de l'encours de la dette intérieure (14,0% du PIB), soit 34,2% de l'encours total.

II.2.4 Compte extérieur

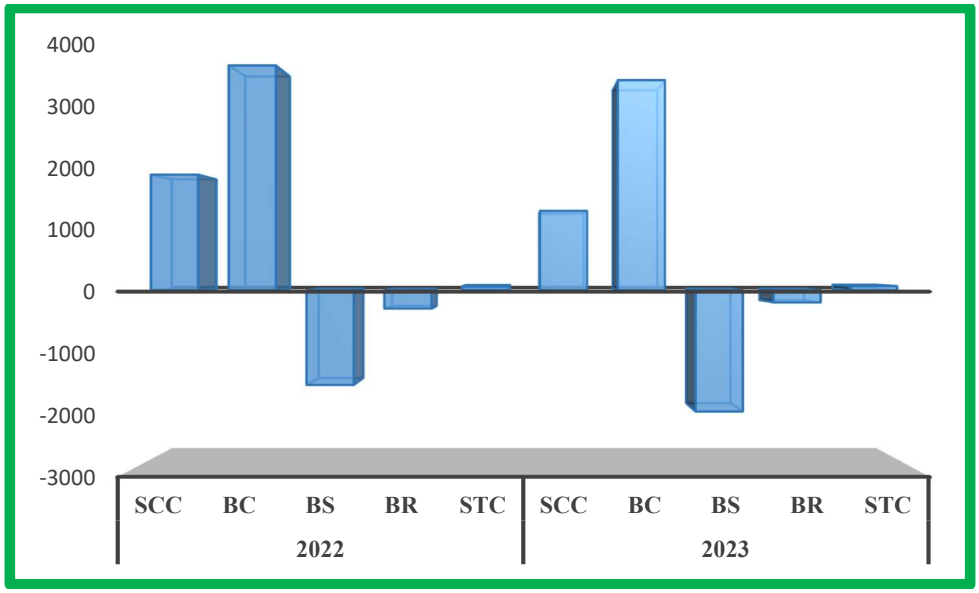
En 2022, les échanges extérieurs devraient se caractériser par un excédent du solde du compte courant de 1 989,4 milliards de FCFA (19,8% du PIB), en amélioration par rapport à 2021, en liaison avec la consolidation de l'excédent de la balance commerciale.

L'excédent de la balance commerciale s'améliorerait de 1 068,3 milliards de FCFA pour s'afficher à 3 786,1 milliards de FCFA (37,8% du PIB), sur fond de l'augmentation des exportations notamment celles du pétrole brut, suite à la hausse de cours du baril de pétrole.

La balance des revenus ressortirait déficitaire de 307,9 milliards de FCFA (-3,1% du PIB), en amenuisement par rapport à celle de 2021, grâce à la baisse attendue du

paiement des intérêts de la dette privée. Le solde de transferts courants se situerait à 65,5 milliards de FCFA.

Graphique 11 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA)



Source : CCMB

En 2023, le solde du compte courant demeurerait excédentaire de 1 336,9 milliards de FCFA (12,1% du PIB), en amenuisement de 247,6 milliards de FCFA par rapport à 2022, en lien avec l'amoindrissement de l'excèdent de la balance commerciale, en raison de l'augmentation plus importante des importations (+25,2%) par rapport aux exportations (5%).

II.2.5 Situation monétaire

En 2022, la situation monétaire se caractériserait par : (i) un effondrement des avoirs extérieurs nets de 61,7% pour s'établir à 137,8 milliards de FCFA, en rapport avec l'amortissement de la dette extérieure; (ii) un accroissement du crédit intérieur net de 27,2%, s'établissant à 2 630,1 milliards de FCFA, sur fond de la hausse projetée des crédits à l'économie de 11,5%, à 1 378,9 milliards de FCFA ; (iii) une augmentation de la masse monétaire de 14,3% pour ressortir à 2 719,4 milliards de FCFA.

En 2023, la situation monétaire serait marquée par : (i) un accroissement des avoirs extérieurs nets de 12,1% pour s'établir à 154,5 milliards de FCFA; (ii) une progression du crédit intérieur net de 25,4%, s'établissant à 3 297,7 milliards de FCFA, sous l'effet de l'augmentation attendue des crédits à l'économie de 2,7%, à 1 378,9 milliards de FCFA, et des créances nette sur l'Etat de 56,6% à 1 958,9 milliards de FCFA ; (iii) une hausse de la masse monétaire de 28,7% pour ressortir à 3500,7 milliards de FCFA.

Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques et financiers

	2020	2021	2022	2023
	Variation annuelle (en %)			
PRODUCTION ET PRIX				
PIB à prix constants	**-6,2**	**-1,5**	**2,6**	**6,0**
PIB hors pétrole	-5,4	4,7	3,9	4,3
PIB pétrole	-7,5	-10,7	0,2	8,9
Prix à la consommation	**1,4**	**2,0**	**2,7**	**3,0**
SECTEUR EXTERIEUR				
Exportation fob (en % du PIB)	**20,7**	**34,3**	**38,5**	**32,8**
Importation fob (en % du PIB)	**47,2**	**53,0**	**58,6**	**55,7**
Solde du compte courant (en % du PIB)	**-4,2**	**10,5**	**19,4**	**12,1**
Avoirs extérieurs nets (en %)	**-2,2**	**-30,8**	**-61,7**	**12,1**
SECTEUR MONETAIRE				
Masse monétaire (en %)	21,4	7,1	14,3	28,7
Crédits au secteur privé (en %)	2,9	11	11,5	10,9
INVESTISSEMENT Brut (en % du PIB)	**15,2**	**12,2**	**15,3**	**16,3**
Investissement pétrole	8,7	5,7	9,1	10,2
Investissement hors pétrole	2,9	3,5	2,8	2,6
OPERATION FINANCIERE DE L'ETAT	(En % du PIB)			
Recettes et dons	22,7	21,4	27,8	22,7
Recettes pétrolières	10,8	12,9	19,1	13,7
Recettes hors pétrole	10,3	8	8,2	8,6
Recettes fiscales	9,2	6,9	7,1	8,3
Dépenses totales	24,4	20,1	20,4	17,2
Dépenses courantes	20,9	17	17,1	13,6
Dépenses en capital	3,5	3,1	3,3	3,6
Solde primaire base ressources propres	-0,3	3,6	11	8,1
Solde primaire hors pétrole	-11,1	-8,6	-6,2	-5,8
Solde global (base engagements, hors dons)	-3,3	0,8	7,0	5,1
Solde global (base engagements dons compris)	-1,7	1,2	7,3	5,5
Dette publique	108,2	100,4	51,0[1]	40,8[2]
	(En milliards de FCFA)			
PIB nominal	**6034**	**8101,5**	**10022,9**	**11004,2**
PIB pétrole	891,4	2851,7	4531,2	4761,7
PIB hors pétrole	5142,6	5242,5	5480,2	6231,4

Source : CCMB/INS/CCA/DGB/BEAC

1 D'après la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA), ce ratio ne tient pas compte des arriérés.
2 Ce ratio n'intègre pas les arriérés et les futurs décaissements.

II.3 Bref aperçu des effets de la crise russo-ukrainienne

A court terme, la crise russo-ukrainienne aurait dans l'ensemble un effet positif sur l'économie congolaise. Les principaux canaux de transmission seraient les finances publiques et le compte extérieur.

L'accroissement du prix de l'or noir sur le marché mondial devrait booster le niveau des recettes pétrolières, qui croîtraient de 61,8%, entraînant ainsi, une hausse de 40,9% des recettes publiques par rapport au scénario de base[3]. En réponse à l'augmentation du niveau des recettes, les dépenses publiques augmenteraient de 4,3% par rapport au scénario de base.

La révision à la hausse du niveau des dépenses publiques, entrainerait une progression du PIB réel de 2,6% (dont le PIB hors pétrole 4,0%), contre 1,9% (dont le PIB hors pétrole 2,9%) dans le scénario de base.

Par ailleurs, cette crise devrait avoir des répercussions négatives sur le niveau des prix des produits alimentaires de base. En effet, avant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023, il a été observé sur le marché congolais, l'augmentation des prix de certains produits alimentaires, à l'instar de l'huile, dont le prix a fortement augmenté.

Du côté du compte extérieur, il est attendu une amélioration significative de la balance commerciale. Elle devrait ressortir excédentaire de 52,4% du PIB, contre un excédent de 47,2% du PIB dans le scenario de base. Cette amélioration émanerait de la bonne tenue des exportations, essentiellement celles du pétrole brut qui croîtraient de 20,9% (60,5% du PIB), en rapport avec la hausse concomitante du prix du baril de pétrole (21,3%) et du taux de change (4,0%).

En réponse à l'augmentation des exportations pétrolières, la situation monétaire se caractériserait par un accroissement des avoirs extérieurs nets.

II.4 Mesures budgétaires et monétaires

En se basant sur des orientations contenues dans le discours d'investiture du Chef de l'Etat, d'après le CBMT 2022-2024, le Gouvernement entend mettre en œuvre, les

3 Les résultats du cadrage macroéconomique et budgétaire, élaborés avant la crise russo-ukrainienne.

mesures relatives à la mobilisation des recettes, la rationalisation des dépenses et la gestion de la dette.

S'agissant de la mobilisation des recettes : les principales mesures sont les suivantes : (i) élargir l'assiette fiscale à travers un renforcement de la fiscalisation du secteur informel, l'amélioration du rendement de l'impôt foncier et des taxes applicables au secteur du numérique ; (ii) limiter les exonérations fiscales ; (iii) appliquer strictement les dispositions du code des hydrocarbures relatives aux importations du secteur pétrolier ; (iv) bancariser les transactions fiscales ; (v) mettre en œuvre les dispositions relatives aux contrats de partage de production envisagés dans le nouveau code forestier ; (vi) améliorer les registres fonciers ; (vii) intensifier les contrôles fiscaux et renforcer l'audit fiscal ; (viii) améliorer le recouvrement des arriérés d'impôts du secteur privé ; (ix) améliorer le recouvrement des recettes liées aux redevances ; (x) améliorer la collecte des recettes de services.

Concernant la rationalisation des dépenses, cinq (5) mesures ont été prises. Il s'agit notamment de : (i) maîtriser la masse salariale sur la base d'une gestion rationnelle du personnel[4]; (ii) rationaliser les dépenses courantes ; (iii) éliminer de façon progressive les subventions ; (iv) mettre en œuvre un mécanisme de sélection des projets d'investissement public fondés sur des études de faisabilité, le suivi et l'évaluation ainsi que l'exploitation de la banque de projets ; (v) maîtriser le déficit primaire hors pétrole afin de contrôler la dynamique de la dette.

En matière de la gestion de la dette, le Gouvernement entend renforcer la capacité de gestion de la dette, notamment en formulant et en mettant en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme qui limite les risques. Ceci vise à améliorer l'intégration entre la stratégie d'endettement à moyen terme et le plan d'emprunt annuel.

Au cours des prochaines années, le Gouvernement prévoit d'augmenter le montant du financement extérieur à taux fixe et d'allonger la maturité des titres publics en vue de réduire le risque de refinancement de la dette intérieure. La part du financement extérieur va passer d'environ 10% du financement total en 2021 pour atteindre 40% en 2025. Dans la mesure du possible et selon les conditions offertes par les créanciers, l'Etat

[4] Par ailleurs, il est prévu des recrutements du personnel dans les secteurs sociaux pour atténuer le déficit constaté.

pourrait envisager de convertir une partie des emprunts actuels à taux variable en des emprunts à taux fixe.

Pour maintenir la dette publique à un niveau viable, l'essentiel de nouveaux financements extérieurs devrait être à des conditions concessionnelles. Les prêts en Euro devraient être privilégiés, en vue de limiter l'exposition du portefeuille de la dette publique aux fluctuations de taux de change.

Sur le plan intérieur, l'Etat poursuivra ses efforts d'allongement de la maturité des titres publics, en augmentant le volume des titres publics à moyen et long terme, afin de réduire le risque de refinancement. A cet effet, des initiatives seront prises pour élargir la base des investisseurs au-delà des banques. Des efforts seront également faits pour améliorer la prévisibilité des émissions, renforcer la communication avec les investisseurs et améliorer la crédibilité de l'Etat. Des opérations de reprofilage de la dette pourraient être aussi envisagées pour réduire les éventuels pics de remboursement et allonger la maturité moyenne du portefeuille.

Ces mesures budgétaires permettront, notamment de rétablir les équilibres macroéconomiques ; relancer l'économie ; accélérer la diversification économique ; lutter contre la pauvreté ; et favoriser la création d'emplois.

Du côté de la monnaie, le comité de politique monétaire (CPM), a décidé sur la base des perspectives macroéconomiques (court et moyen termes) de la CEMAC, et de l'analyse des facteurs de risques qui pèsent sur la stabilité monétaire et les développements observés récemment sur le marché monétaire, de relever le taux d'intérêt des appels d'offres de 3,50% à 4,00% ; le taux de la facilité de prêt marginal de 5,25% à 5,75%. En revanche, il a été décidé de maintenir inchangé le taux de facilité de dépôt (0,00%) et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme.

II.5 Analyse des perspectives de la croissance par rapport au scénario PND

II.5.1 Rappel sur les hypothèses retenues du PND 2022-2026

Les hypothèses générales sous-tendant les projections du cadrage macroéconomique se déclinent ainsi qu'il suit : (i) le cours du baril du pétrole (prix congolais) devrait se situer à 65,0 dollars en 2022 et à 63,0 dollars en 2023 ; (ii) la production pétrolière s'établirait à 110,1 millions de barils en 2022 et à 111,7 millions de barils en 2023 ; (iii) le taux de

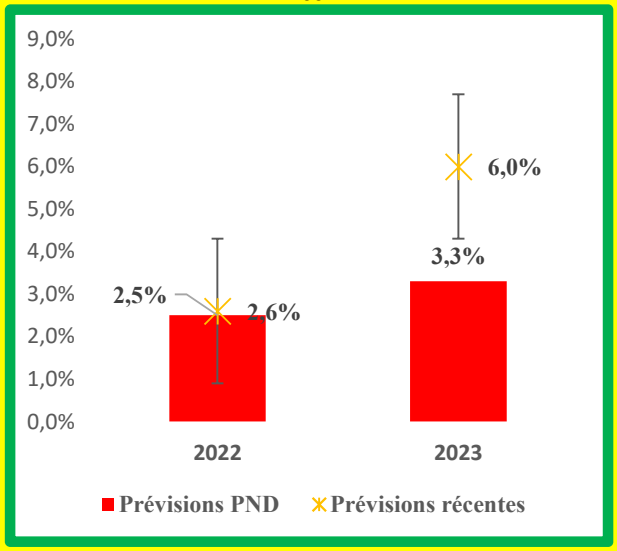
change (dollar/CFA) serait de 530 sur toute la période de prévision ; (iv) l'atténuation de la crise sanitaire avec la poursuite des campagnes de vaccination contre la Covid-19 ; (v) la signature d'un programme économique et financier à moyen terme avec le FMI, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC); (vi) la poursuite de la mise en œuvre du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

II.5.2 Analyse comparative de la croissance et du taux d'investissement

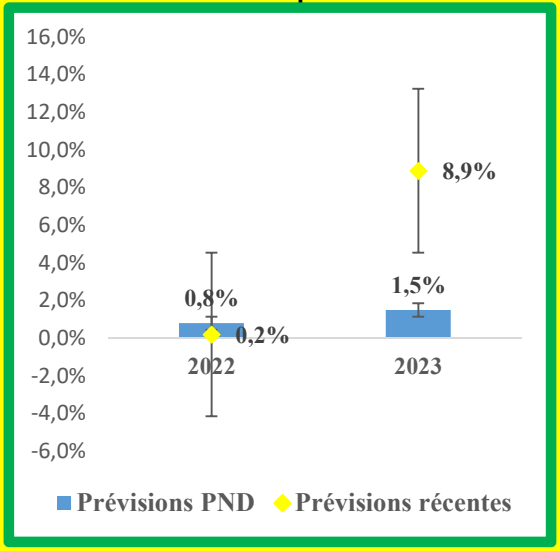
Le cadrage macroéconomique et budgétaire élaboré récemment, prévoit une croissance du PIB réel supérieure à celle prévue dans le PND 2022-2026. En effet, la croissance économique devrait s'établir à 2,6% en 2022, contre 2,5% prévue dans le PND. Cette performance devrait se poursuivre en 2023 avec une croissance qui se situerait à 6,0%, largement au-dessus de 3,3% prévue dans le scénario PND.

Ces nouvelles prévisions à la hausse par rapport au scénario PND s'expliquent principalement par l'augmentation du prix du baril de pétrole, du fait de la crise russo-ukrainienne, qui dans l'ensemble a des effets positifs sur l'économie congolaise. Une partie des recettes générées par le secteur pétrolier devrait servir à relancer l'activité économique.

Graphique 12 : Evolution de la croissance du PIB réel



Graphique 13 : Evolution de la croissance du PIB réel pétrole



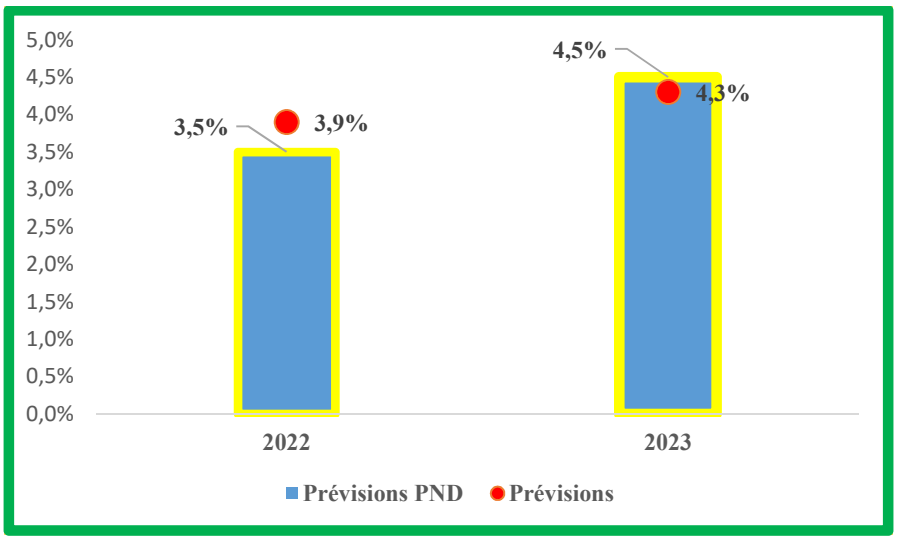
Source : CCMB/PND

Dans le secteur pétrolier, la croissance ressortirait à 0,2% en 2022, en dessous de 0,8% prévue dans le scénario PND, soit un écart de 0,6 point de pourcentage, à cause de l'arrêt de production dans certains champs pétroliers (Kombi, Likala et Libondo).

En 2023, avec la reprise de l'investissement dans le secteur pétrolier, la croissance du PIB réel pétrole devrait se raffermir pour se fixer à 8,9%, contre 1,5% prévue dans le PND.

La croissance du PIB réel hors pétrole, qui appréhende le mieux la diversification économique, devrait ressortir à 3,9% en 2022, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à celle prévue dans le PND (3,3%), traduisant ainsi le soutien et l'engagement du Gouvernement à vouloir accélérer la diversification économique.

Graphique 14 : Evolution du PIB réel hors pétrole

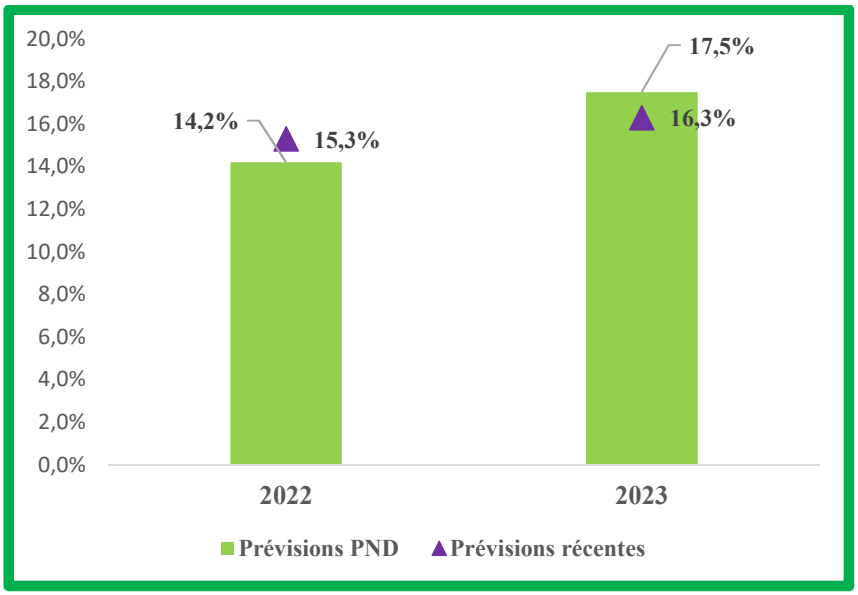


Source : CCMB/PND

En 2023, le dynamisme de la croissance hors pétrole devrait connaitre un léger relâchement au profit du secteur pétrolier. La croissance du PIB hors pétrole s'établirait à 4,3%, en deçà de 4,5% prévue dans le scénario PND.

En ce qui concerne l'investissement, en 2022, le niveau prévu dans le nouveau cadrage macroéconomique et budgétaire devrait être plus important que celui prévu dans le scénario PND. En effet, il est attendu un taux d'investissement de 15,3%, contre 14,2% dans le scenario PND.

Graphique 15 : Evolution du taux d'investissement



Source : CCMB/PND

En 2023, le taux d'investissement projeté serait légèrement faible, comparé à celui prévu dans le scénario PND. En effet, le niveau d'investissement rapporté au PIB nominal devrait se situer à 16,3%, contre 17,5% du ratio attendu dans le scénario PND.

ANNEXES

Tableau A1 : Hypothèses de base

Libelles	2020	2021	2022	2023
Production (en millions de baril)	112,0	100,0	100,2	109,2
Prix international (en dollars US/bbl)	41,3	69,7	106,8	92,6
Prix congolais (dollars US/bbl)	39,5	69,5	96	91,8
Taux de change dollar US/CFA	575	554,2	590,0	575

Tableau A2 : PIB réel optique offre (en %)

Libellés	Historique	Estimations		Prévisions
	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	-2,1	-10,7	1,3	8,3
Agriculture, élevage, chasse et pêche	3,0	8,4	5,9	6,7
Agriculture et élevage	2,2	9,5	7,4	7,7
Chasse	8,1	9,0	3,0	3,2
Pêche	5,7	-1,4	-5,1	-0,2
Sylviculture et exploitation forestière	7,3	11,5	5,2	4,0
Industries extractives	-7,5	-10,7	0,2	8,9
Secteur secondaire	-2,7	9,9	-2,6	2,3
Industries manufacturières	4,7	11,0	-2,2	2,0
Industries alimentaires	13,6	9,0	-10,5	1,2
Autres industries manufacturières	-5,8	13,8	9,2	3,0
Electricité, gaz et eau	5,1	14,5	-6,5	1,1
Bâtiments et Travaux publics	-28,9	-0,1	1,5	5,2
Secteur tertiaire	-9,5	8,9	5,5	4,2
Transports et télécommunications	-4,1	3,8	1,7	1,4
Transports	-5,3	3,0	1,5	1,2
Télécommunications	10,7	12,7	3,7	2,9
Commerce, restaurants et hôtels	-11,0	9,5	0,5	2,2
Administrations publiques	-44,8	0,6	1,8	-1,3
Autres services	0,3	12,9	10,5	7,2
PIB au coût des facteurs	-5,04	-1,51	2,57	5,96
IMPOTS ET TAXES NETS	-22,1	-1,5	2,6	6,0
PIB aux prix du marché	**-6,2**	**-1,5**	**2,6**	**6,0**
PIB hors pétrole	**-5,4**	**4,7**	**3,9**	**4,3**
PIB pétrole	**-7,5**	**-10,7**	**0,2**	**8,9**

Tableau A3 : PIB réel optique demande (en %)

Libellées	Historique	Estimations		Prévisions
	2020	2021	2022	2023
Produit Intérieur Brut	**-6,2**	**-1,5**	**2,6**	**6,0**
Dépenses intérieures brutes	-28,2	36,9	17,0	9,5
Consommation	-13,2	38,4	20,2	10,8
Publique (Etat)	-39,0	68,1	-30,5	47,3
Privée	-4,9	32,3	33,6	5,8
Investissements bruts	-56,6	30,8	4,0	3,5
Formation brute de capital fixe	-45,0	1,3	4,0	3,5
Publique (Etat et Ad. publiques)	-45,0	15,4	28,2	16,8
Privée (Entreprises et ménages)	-45,0	-0,5	0,4	1,0
Exportations nettes	36,8	-41,1	-31,9	-8,8
Exportations de biens et services	-3,8	-4,3	0,2	8,6
Biens	-3,8	-4,3	0,2	8,6
Services non facteurs	-3,8	-4,3	0,2	8,6
Importations de biens et services	-36,3	59,1	20,7	14,9
Biens	-36,3	59,1	20,7	14,9
Services non facteurs	-36,3	59,1	20,7	14,9
Total ressources	-15,1	12,0	8,3	9,1
Total emplois	-15,1	12,0	8,3	9,1

Tableau A4 : Loi de finances rectificative (en milliards de FCFA)

Nature des recettes et des dépenses	Prévisions 2022		Variation (3)=(2)-(1)	%
	LFI (1)	LFR (2)		
I. Ressources budgétaires	**1 935,3**	**2 825,2**	**889,9**	**46,0**
Recettes fiscales	701,0	714,2	13,2	1,9
Impôts et taxes intérieurs	577,0	586,3	9,3	1,6
Droits et taxes de douanes	124,0	130,6	6,6	5,3
Dons et legs et fonds de concours	**37,0**	**37,0**	**0,0**	**0,0**
Cotisations sociales	**73,8**	**73,8**	**0,0**	**0,0**
Autres recettes	**1 123,5**	**2 000,1**	**876,6**	**78,0**
Recettes pétrolières	1 086,0	1 952,6	866,6	79,8
Redevance	8,5	8,5	0,0	0,0
Forêt	8,0	8,0	0,0	0,0
Mines	0,5	0,5	0,0	0,0
Droits et frais administratifs	20,0	20,0	0,0	0,0
Dividendes	5,0	15,0	10,0	200,0
Amendes et condamnations pécuniaires	4,0	4,0	0,0	0,0
II. Dépenses budgétaires	**1 735,0**	**2 050,8**	**315,8**	**18,2**
Charges financières de la dette	172,1	277,8	105,7	61,4
Personnel	379,0	379,0	0,0	0,0
Biens et services	187,0	187,0	0,0	0,0
Transferts	487,1	674,7	187,6	38,5
Autres dépenses	64,9	64,9	0,0	0,0
Investissement	327,5	334,5	7,0	2,1
Budgets annexes	6,8	6,8	0,0	0,0
Comptes spéciaux du trésor	110,6	126,1	15,5	14,0
Solde budgétaire global	**200,3**	**774,3**	**574,0**	**286,6**
Solde budgétaire de base	**368,3**	**942,3**	**574,0**	**155,9**
Solde primaire hors pétrole	**-636,6**	**-649,9**	**-13,3**	**2,1**

Tableau A5 : compte courant (en milliards de FCFA)

	Estimations			Prévisions
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
SOLDE DU COMPTE COURANT	**-256,0**	**853,1**	**1947,5**	**1336,9**
SOLDE DU COMMERCE EXTERIEUR	**1 248,9**	**2 717,0**	**3 786,1**	**3 538,5**
EXPORTATIONS BIENS, fob	**2 849,9**	**4 198,5**	**5 765,3**	**6 015,5**
Produits primaires	**2 653,3**	**4 005,0**	**5 486,4**	**5 747,2**
Bois tropicaux (grumes)	155,6	26,0	20,5	11,7
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0
Pétrole brut	2 444,6	3 970,4	5 459,0	5 731,4
Autres	53,1	8,6	6,9	4,0
Produits manufacturiers	**651,5**	**193,4**	**278,9**	**268,3**
Bois tropicaux (œuvrés)	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	2,0	0,3	0,2	0,1
Produits pétroliers	87,3	174,8	263,7	259,7
Divers	107,3	18,3	15,0	8,5
IMPORTATIONS, fob	**-1 601,0**	**-1 481,5**	**-1 979,2**	**-2 477,0**
Secteur pétrolier	-621,1	-847,8	-958,0	-1211,9
Secteur non pétrolier	-979,9	-633,7	-1 021,2	-1 265,1
Secteur agricole	-81,5	-126,9	-159,1	-179,4
Secteur forestier	-38,3	-59,7	-74,9	-84,4
Secteur industriel (hors ind du bois)	-237,8	-370,2	-464,3	-523,5
Secteur commercial	-193,0	-300,4	-376,7	-424,8
Secteur public	-307,2	-478,2	-599,7	-676,2
Autres	-122,1	-190,2	-238,5	-268,9
BALANCE DES SERVICES (non facteurs)	**-1 132,4**	**-1 376,9**	**-1 596,0**	**-2 049,5**
Fret et assurances	**-277,5**	**-250,9**	**-334,7**	**-423,3**
Crédit	10,7	15,7	21,6	22,5
Débit	-288,2	-266,7	-356,3	-445,9
Services fournis ou reçus par les Administrations publiques	**5,6**	**9,8**	**13,6**	**13,4**
Crédit	8,5	12,6	17,3	18,0
Débit	-3,0	-2,8	-3,7	-4,6
Voyages	**-5,4**	**0,9**	**1,8**	**-2,3**
Crédit	10,8	15,9	21,8	22,7
Débit	-16,2	-15,0	-20,0	-25,0

	Estimations			Prévisions
	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Autres services aux entreprises	**-800,0**	**-1086,6**	**-1209,9**	**-1553,0**
Crédit	50,0	73,7	101,1	105,5
Débit	-850,0	-1160,3	-1311,1	-1658,5
Autres transports et assurances	**-55,1**	-50,1	-66,8	-84,3
Crédit	1,7	2,5	3,4	3,6
Débit	-56,8	-52,6	-70,2	-87,9
BALANCE DES REVENUS	**-443,9**	**-552,4**	**-307,9**	**-223,0**
Rémunérations des salariés	**10,1**	**7,7**	**7,4**	**6,6**
Crédit	28,3	28,3	28,3	28,3
Débit	-18,2	-20,6	-20,9	-21,7
Revenus des investissements	**-454,0**	**-560,1**	**-315,3**	**-229,7**
Crédit	29,5	29,8	30,1	30,4
Débit	**-483,6**	**-589,9**	**-345,4**	**-260,0**
Intérêts sur dette pub	-45,0	-77,3	-140,7	-73,0
Intérêts dette privée	-472,7	-512,6	-204,7	-187,0
Autres (dividendes)	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE DES TRANSFERTS COURANTS	**101,0**	**65,3**	**65,3**	**70,9**
Privés	**-1,8**	**5,4**	**6,3**	**6,7**
Crédit	22,0	23,2	24,1	24,5
Débit	**-23,8**	-17,8	-17,8	-17,9
Envois des fonds des travailleurs	-17,8	-17,8	-17,8	-17,9
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	**102,8**	59,9	59,0	64,2
Crédit	**106,4**	63,5	62,6	67,8
Directs à l'Etat (hors capital)	81,0	38,1	37,0	42,0
Assistance technique	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	25,4	25,4	25,6	25,8
Débit	-3,6	-3,6	-3,6	-3,6

Tableau A6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

	Historique	Estimations		Prévisions
	2020	2021	2022	2023
Avoirs extérieurs nets	**520,6**	**360,2**	**116,3**	**154,5**
BEAC	401,5	273,0	9,8	35,3
Banques (BCM)	119,0	87,2	106,5	119,2
Avoirs intérieurs nets	**1639,1**	**1924,9**	**2494,6**	**3346,2**
Crédit intérieur net	**1985,4**	**1876,4**	**2446,1**	**3297,7**
Créances Nettes sur l'Etat	871,7	830,4	1265,6	1958,9
.Position Nette du Gouvernement	869,1	837,4	1273,8	1968,1
.Autres Organismes Publics	2,6	-7,0	-8,2	-9,2
Crédits à l'Economie	1113,8	1046,0	1180,5	1338,8
.Crédits des BCM	1113,8	1046,0	1180,5	1338,8
Masse monétaire(M2)	**2159,7**	**2285,1**	**2610,9**	**3500,7**
Monnaie fiduciaire	569,8	637,0	693,3	730,4
Dépôts à vue	1069,1	1143,9	1269,3	2087,8
Auprès de la BEAC	37,1	36,4	39,9	43,4
Auprès des BCM	1032,0	1107,5	1229,3	2044,3
Dépôts à terme	520,7	504,2	648,3	682,5
TOTAL AVOIRS	2159,7	2285,1	2610,9	3500,7
TOTAL ENGAGEMENTS	2159,7	2285,1	2610,9	3500,7

EQUIPE TECHNIQUE

Comité de rédaction

Directeur de publication : Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA, directeur général de l'économie

Rédacteur en chef : Amed Stown BORGIA, directeur des études et des prévisions économiques

Equipe de rédaction

Amed Stown BORGIA, directeur des études et des prévisions économiques

De Trebaut Jules Gerald TCHICAYA-GONDHET, conseiller à la relance économique et à la prospective

Bernard NGAZO, conseiller à la régulation économique du ministre chargé de l'économie

Ferdinand MOUSSAVOU, conseiller au plan et au développement du ministre chargé de l'économie

Constant MAKOUEZI, chef de service modélisation et prévisions économiques

Fabrice Clèv AMBOULOU, chef de service conjoncture

Emos PEA, chef de service des statistiques et études économiques

Silvère Cyrille NIANGUI MISSIET, chef de service des consultations et accords internationaux

Kevin NGAMOKOUBA, personne ressource

Dr Dieudonné DINGA DILOUNGOU, personne ressource

Ben Dhidhi Leuvrais MESSIEURS MOUKOKO, personne ressource



Direction Générale de l'Économie
Bld Denis SASSOU NGUESSO (face MUCODEC la gare)
: 1111 Bzv ☎: (+242) 22.260.03.54
✉: dgeconomie.cg@gmail.com

Impression: Act'Unik. Tel.: (+242) 06 841 1123 / 06 616 93 13